

Pour circuler à pied ou à vélo en toute sécurité
Un premier Colloque sur la mobilité active à Brossard

Brossard, le 24 mai 2017 – La Ville de Brossard est heureuse d'inviter la population à son premier Colloque sur la mobilité active. L'événement se déroulera le samedi 3 juin, de 10 h à 14 h 30, au Centre socioculturel, en compagnie de plusieurs experts du milieu.

Pour une mobilité active sécuritaire et durable !

Encouragé dans plusieurs grandes villes à travers le monde, le mode de déplacement actif prend de plus en plus d'importance au Canada. Brossard n'a pas fait exception à ce changement d'habitude en s'assurant d'intégrer cette notion à l'intérieur de sa planification stratégique 2013-2030. « Dans une ville en constante évolution, où le développement durable prend une place de premier choix, le déplacement de la population à vélo et à pied en toute sécurité est une priorité. Il favorise le renforcement d'un mode de vie sain et d'une mobilité plus active chez les citoyens. Grâce au Colloque de mobilité active, nous souhaitons échanger nos idées avec la population afin de parfaire notre Plan », mentionne le maire de Brossard, Paul Leduc.

Le Colloque sera une occasion unique pour les participants de découvrir le projet de Plan de mobilité active proposé par la Ville de Brossard. Ils pourront émettre leurs commentaires et partager leurs idées dans le but d'améliorer les déplacements à travers la ville.



Durant le dîner, les invités assisteront à une conférence de Michel Labrecque, président du Parc olympique et ancien président de Vélo Québec et de la STM, sur la mobilité active. Le Colloque se conclura par un panel qui partagera des exemples inspirants de mobilité active. Dans le panel, notons la présence d'experts du Centre d'écologie de Montréal, du Carrefour Action Municipal et Famille, du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie, de Vivre en Ville et de la Communauté métropolitaine de Montréal. Mentionnons la participation spéciale du conseiller municipal, Alexandre Plante, président du comité consultatif sur l'environnement et le développement durable de la Ville de Brossard.

Quand : le samedi 3 juin, de 10 h à 14 h 30.

Où : centre socioculturel de Brossard, 7905, avenue San Francisco.

Inscription : brossard.ca/CMA

Rappelons que le Colloque est entièrement gratuit, mais que les places sont limitées, alors inscrivez-vous sans tarder ! Des collations et un dîner seront offerts sur place.

Pour plus d'information, communiquez avec Services Brossard en composant le 450 923-6311.

- 30 -

Source:

Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311